



# Assemblée Générale Ordinaire Ligue Atlantique de Football

Édition du  
05/09/2008

GD

## **P.V. du Samedi 24 novembre 2007 – BEAUPREAU**

---

Les sociétés et associations affiliées à la Ligue Atlantique de Football se sont réunies le samedi 24 novembre 2007 à la salle de La Loge à BEAUPREAU.

442 clubs étaient présents ou représentés (soit 56 % des clubs de la L.A.F. représentant 66 % des voix) dont :

179 du District de Loire-Atlantique,  
149 du District du Maine et Loire,  
114 du District de Vendée.

Avant d'ouvrir officiellement l'Assemblée Générale Ordinaire de la L.A.F. Michel TRONSON donne la parole à Monsieur Louis CHOUTEAU pour qu'il présente sa commune de « Beaupréau ».

### **Accueil par Monsieur le Maire de BEAUPREAU**

---

Monsieur le maire remercie Michel TRONSON et précise qu'il a raison sur la prononciation du nom de la commune. « Il faut bien dire Beaupréau et les habitants sont des Bellopratins ».

Il souhaite la bienvenue « à tous les footeux de la Ligue de l'Atlantique ». *Il espère qu'ils passeront une bonne assemblée générale et qu'ils fêteront dignement le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Ligue.*

Il présente sommairement sa ville située au cœur des MAUGES et au centre d'un triangle très intéressant au niveau économique.

Il s'arrête sur l'histoire de BEAUPREAU dont le nom apparaît dès le XI<sup>ème</sup> siècle sous le nom de Bellum Pratélum (soit belles prairies).

Il souligne que les monuments importants de la commune sont le château et les églises qui ont été construites au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Il poursuit en affirmant que BEAUPREAU compte aujourd'hui 6 456 habitants et accueille près de 3 000 scolaires.

Monsieur CHOUTEAU fait, également, état des équipements culturels avec, notamment la salle de La Loge où se déroule l'assemblée de la Ligue et qui compte 700 places.

Au niveau sportif, Monsieur le Maire souligne que la ville compte 4 300 pratiquants toutes disciplines confondues, ce qui nécessite de nombreux équipements avec, entre autres, une piscine en cours de rénovation. Pour le football qui compte 503 licenciés, il y existe six terrains, dont un gazonné.

Monsieur le Maire conclut son discours en remerciant Michel TRONSON et les responsables de la Ligue d'avoir choisi BEAUPREAU pour tenir leur assemblée générale.

Applaudissements.

Michel TRONSON appelle alors Joël GALLARD (Président du FC BEAUPREAU) pour qu'il présente son club.

## Présentation du club du FC BEAUPREAU par Monsieur Joël GALLARD - président

---

Monsieur Joël GALLARD souhaite la bienvenue à tous les représentants des clubs et de la Ligue et dit son grand honneur de pouvoir présenter son club à l'occasion de cette assemblée.

A l'aide d'un diaporama il retrace les moments forts de l'histoire du FC BEAUPREAU né en 1990 de la fusion entre les clubs de la Saint Martin Sports et l'Etoile Sportive. Il évoque les moments forts de la vie de son jeune club. Pour cela il cite quelques noms qui en ont marqué l'histoire, tels que les « entraîneurs-capitaines » Luc BROSSIER, Loïc DAVID qui ont été, chacun à leur époque des éléments fédérateurs. Joël GALLARD retrace alors les principaux faits sportifs du FC BEAUPREAU, soit les accessions de la 1<sup>ère</sup> Division de District jusqu'à la Division Honneur, les deux victoires en Coupe de l'Anjou et une finale de Coupe Atlantique.

Le président souligne, par ailleurs, que le club participe activement chaque année au tournoi CARISPORTS.

Mais ce dont Joël GALLARD est le plus fier au-delà même des victoires et du palmarès c'est de voir le nom du FCB cité aux challenges du fair-play et de la sportivité. Il démontre le comportement de son club à ce niveau en citant quelques chiffres « Saison 2006-2007 : l'équipe 1 - 2<sup>ème</sup> au classement, équipe 2 - 4<sup>ème</sup>, équipe 4 - 1<sup>ère</sup>, équipe 15 ans - 2<sup>ème</sup>, Loisir - 1<sup>ère</sup>. Chaque année depuis 8 ans une équipe du FCB est classée à la 1<sup>ère</sup> place ».

Joël GALLARD dit espérer avoir bien résumé la vie et l'histoire de son club qui se veut avant tout « campagnard et familial ». Il conclut par la devise « Redonne toujours ce que tu as reçu ».

Applaudissements.

Au nom de la Ligue Michel TRONSON remet un petit souvenir à Monsieur le Maire et au Président du FC BEAUPREAU.

Le président de la Ligue déclare, alors, ouverte l'assemblée statutaire et remercie les 80 bénévoles du club du FC BEAUPREAU mobilisés pour la bonne réussite de l'Assemblée et la cérémonie du 40<sup>ème</sup> anniversaire.

Il présente, ensuite les excuses de quelques personnalités : Jean-Pierre ESCALLETES (Président de la F.F.F.), Fernand DUCHAUSSOY (Président de la L.F.A.), qui a délégué Jean-Claude HAZEAUX (Secrétaire Général de la L.F.A.) pour le représenter, Jacques AUXIETTE (Président du Conseil Régional), Michel THOMAS (Directeur de la D.R.J.S.).

Il remercie, également, pour leur présence les partenaires de la Ligue ainsi que celle de ses deux prédécesseurs à la tête de la Ligue : Claude SIMONET et André CORNU.

Avant de passer à la suite de l'ordre du jour Michel TRONSON demande quelques instants de recueillement pour celles et ceux qui ont quitté le terrain à travers l'image de Claude BENIZE l'un des derniers serviteurs du football qui vient de disparaître.

Le président passe, alors, au premier point de l'ordre du jour.

## **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 novembre 2006 à ORVAULT**

---

En l'absence de remarques, d'abstentions et d'avis contraires le procès-verbal paru dans le journal Atlantique Foot n°1 833 du 02 février 2007 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour en appelle alors à l'allocution du Président de la Ligue.

### **Allocution du Président de la L.A.F. – 1<sup>ère</sup> partie**

---

Michel TRONSON prononce le discours suivant :

*« L'ordre du jour étant spécifique et l'essentiel au-delà de notre assemblée étant les festivités des 40 ans, l'allocution du Président pourrait se résumer à ces quelques mots « A vous tous, à nous tous bon anniversaire ! ». Et ce faisant vous aurez remarqué que j'ai battu le record de l'allocution présidentielle la plus courte. Je pense qu'André appréciera. Moi personnellement cela m'arrange d'avoir 40 ans aujourd'hui.*

*Juste quelques mots pour vous rappeler quelques choses. En particulier, j'aurais bien aimé évoquer avec vous, brièvement l'histoire de la Ligue de l'Atlantique. Mais sur ce terrain comme sur d'autres je risque de déflorer, d'anticiper, voire de redonder. Alors ne redondons pas !*

*Effectivement, notre Ligue est née le 21 mai 1967. Simplement quelques chiffres.*

*A l'époque on comptait 600 clubs. On n'a pas beaucoup évolué à ce niveau. Cela veut dire que l'implantation était déjà forte puisqu'on a à peu près 100 clubs de plus aujourd'hui.*

*A la naissance de notre Ligue il y avait 34 000 licenciés, aujourd'hui nous sommes plus de 120 000. Cela vous montre le chemin parcouru.*

*Je me suis simplement amusé à regarder les dix dernières années pour nous donner quelques indicateurs.*

*Quand on examine cette période, on s'aperçoit que notre football d'Atlantique est stable entre les seniors et les 13 ans. A peine de temps en temps une petite érosion entre les 15 ans et les 18 ans. Contrairement à certaines idées répandues le nombre de licenciés est très stable de seniors à 13 ans. Mais il augmente par les deux bouts. D'une part, on joue plus vieux au football en Ligue d'Atlantique. Sur les dix dernières années plus 35 % de licences vétérans. D'autre part, le football d'animation est, on le sait, également, en pleine expansion. Le football diversifié redistribue un peu les cartes : le football d'entreprise souffre, le football loisir s'implante. Les filles, elles aussi, arrivent. En dix ans : plus 154 %. Au niveau des dirigeants il y a aussi des clichés qu'il faut combattre. On dit qu'on perd des dirigeants. Oui c'est vrai on perd des dirigeants ! En dix années on a perdu...3 dirigeants. On va peut-être les retrouver. Mais on a gagné 380 dirigeantes, alors bénéfice net évident.*

*Le football d'animation représente aujourd'hui 36 000 licenciés, plus de 25 % par rapport à la photographie d'il y a dix ans.*

*Quant au corps arbitral il y est relativement stable mais à un étiage qu'il faut bien considérer comme insuffisant. Là aussi il y a un effort à faire.*

*Mais quand on considère que par rapport à la naissance de la Ligue la concurrence des activités choisies est énorme on peut affirmer que le football reste extrêmement attractif dans notre région.*

*Il n'est pas parfait c'est vrai. On prend de temps en temps quelques leçons qu'il faut savoir retenir, méditer. La Coupe du Monde de rugby en a comporté quelques-unes.*

*Il ne faut pas les exagérer mais aussi savoir les retenir. On peut se dire que le football sera bien beau quand il aura vaincu ses vieux démons et ne doutons pas qu'il les vaincra. On aura l'occasion d'y revenir au cours de cette assemblée.*

*Mais je me suis amusé à regarder un texte dont je voudrais vous lire simplement une phrase : « La perspective d'un titre, la hantise de la descente, le désir de gagner un match ne peuvent être le prétexte de gestes antisportifs. » Davez-vous d'où vient ce texte ? Il est extrait d'une rubrique qui s'appelait "Appel au calme" dans Ouest Football en 1947. C'est dire que culturellement on connaît ce genre de problèmes, ils ne sont pas nouveaux, ce sont vraiment des vieux démons.*

*Je m'arrête là parce que nous avons voulu avec les collègues nous tourner vers le futur. On fera en 2<sup>ème</sup> partie quelques zooms sur des points qu'on veut privilégier jusqu'à la fin de la mandature. On élaborera, également, des perspectives pour la prochaine mandature ».*

Vifs applaudissements.

Le point suivant de l'ordre du jour est la présentation du rapport moral par le Secrétaire Général de la Ligue.

### **Présentation du rapport moral par le Secrétaire Général et approbation \_\_\_\_**

Monsieur Gilles GRIMAUD, Secrétaire Général de la Ligue, rappelle que le rapport moral de la saison 2006-2007 est paru dans les journaux ATLANTIQUE FOOT N° 1 870 du 02 novembre 2007 et N° 1 872 du 16 novembre 2007.

Il se propose de retracer les grandes lignes de la saison.

En ce qui concerne les chiffres il rappelle que la Ligue compte 125 000 licenciés, soit une augmentation d'environ 3 % par rapport à la saison précédente.

Pour ce qui est des évènements importants il met en exergue : « Les assemblées générales des trois districts et celle de Ligue à Orvault où le Président a rappelé le plan d'informatisation des clubs, le développement du football féminin, la définition des espaces de compétences Ligue – Districts et le management participatif.

Un anniversaire, le 21 mai. Celui des 40 ans de la constitution de la Ligue Atlantique.

Des nouveautés : une modification des calendriers pour répondre aux clubs qui se plaignaient de reprendre trop tôt les compétitions, la remise aux jeunes qui sont distingués par leur comportement sur et en dehors du terrain du ruban bleu floqué sur les maillots.

Une disparition, celle d'un grand serviteur du football régional « Bébert » (Albert CHARNEAU). Tous ceux qui le connaissaient, et ils étaient nombreux, l'appréciaient.

Des animations : la réception d'une délégation d'étudiants palestiniens au Centre Régional Technique de la L.A.F., la création de Centres d'Animation Football Féminin.

Avant de reprendre le palmarès de nos championnats et coupes, je voudrais souligner la parfaite organisation sur les terrains angevins du trophée des sélections nationales du football d'entreprise, la première participation d'Alcatel Orvault au Championnat National Football Entreprise, les exploits réalisés en Coupe de France lors du 7<sup>ème</sup> tour par Les Sables d'Olonne face à Brest (Ligue 2). De Carquefou en Nouvelle Calédonie. De Châteaubriant sur le terrain face à Bois Guillaume en 1/32<sup>èmes</sup> de Finale. En coupe Gambardella le parcours de Thouaré sur Loire jusqu'aux 1/16<sup>èmes</sup> de finale. En challenge de France féminin, celui des Verchers sur Layon qui n'a été éliminé qu'en 1/8<sup>èmes</sup> de finale. En coupe Nationale Futsal la

*performance du FC Erdre malgré sa défaite en finale. En coupe Atlantique, la sensation créée par l'ES Blain qui en 5 jours a éliminé Les Sables d'Olonne et le SO Cholet. Sans oublier la brillante participation de la Ligue à coupe UEFA des régions où elle vient, une nouvelle fois, de se qualifier pour les 1/2 finales, le 1<sup>er</sup> novembre dernier ».*

Le Secrétaire Général rappelle, ensuite, le palmarès 2006-2007 des championnats et coupes de la Ligue.

Applaudissements

Le président remercie Gilles GRIMAUD et soumet le rapport moral de la saison 2006-2007 au vote.

En l'absence de remarques, d'abstentions et d'avis contraires le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Michel TRONSON donne alors la parole à Alain DAYOT pour qu'il présente le rapport financier.

## **Présentation du rapport financier par le Trésorier Général**

---

Avant de présenter le rapport financier pour la saison 2006-2007, Alain DAYOT dit sa joie d'être présent à cette assemblée puis qu'il y a 40 ans, au titre du club qu'il représentait, il faisait partie de ceux qui étaient présents à la première réunion pour la création de la Ligue de l'Atlantique qui s'était tenue à Nantes à la salle COLBERT. « *Je ne pensais alors pas que 40 ans après je serais encore là* ». Il présente, alors, le rapport financier :

*« Monsieur le Président de Ligue*

*Madame et Messieurs les membres du conseil de Ligue*

*Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les représentants des clubs*

*Conformément à nos statuts et aux dispositions de la loi sur les associations définissant la procédure de validation des comptes des associations, j'ai l'honneur de vous présenter les comptes de bilan et de résultat de la Ligue au titre de l'exercice clos le 30 juin 2007 portant sur la saison 2006-2007 dont vous avez pu prendre connaissance à la suite de notre envoi du 24 octobre. Mon commentaire portera sur cette synthèse étayée de quelques éclaircissements pour mieux vous informer.*

## **Synthèse du Bilan**

### **ACTIF ET PASSIF**

#### **Principes et méthodes comptables**

*Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables suivant les méthodes retenues lors de l'exercice précédent ; ils donnent une image fidèle de la situation financière de la Ligue à travers son bilan équilibré 2 465 016 € à l'actif immobilisé, 2 378 403 € en capitaux propres au passif , de même avec l'actif circulant 1 644 319 € mis en parallèle avec les dettes 1 604 586 € ; après analyse des charges et des produits on notera un résultat*

*d'exploitation positif toutes activités confondues (LIGUE-CRT de 51 010 €, CES de 59 995 €) qui permettra de renforcer les fonds propres. On remarquera la disparition des emprunts contractés en 1992 pour la construction du centre Régional Technique totalement remboursés à ce jour.*

## **Compte de Résultat**

### **Les Produits**

*Le résultat d'exploitation se trouve inférieur à celui de la saison dernière (- 82 849 €) imputable à la baisse de la subvention fédérale sur contrat d'objectif et aux retombées moindres de la Coupe de France dépendantes du nouveau dispositif fédéral mutualisant entre les Ligues la part qui leur revient sur chaque rencontre jouée par ses clubs à partir des 32<sup>èmes</sup> de finale et de l'engouement moindre cette saison du public pour les deux rencontres disputées à Nantes. Les amendes de discipline se sont stabilisées (6506 dossiers traités, 6484 la saison précédente alors que 8223 dossiers avaient été examinés lors de la saison 2003-2004) justifiant avec pertinence les effets positifs de l'exclusion temporaire. Les licences et avis de démission par contre (augmentation des recettes de 85 611 €) ont bénéficié de l'effet coupe du monde (123362 licenciés sur l'exercice contre 116742 précédemment)*

### **Les Charges**

*Les charges de gestion courante ont évolué selon les facteurs économiques usuels et un engagement important de notre Ligue en dotations vers les clubs sur trois axes du contrat d'objectifs - centres d'animation, écoles de football et football en milieu scolaire - ainsi que pour nos coupes ou challenges toutes catégories confondues des débutants aux seniors générant une dépense importante atténuée toutefois par les partenariats négociés par Anim'action reportés sur ces actions*

*On signalera par ailleurs une baisse de nos frais de personnel consécutive au départ d'un cadre remplacé par un non cadre.*

### **Comptes exceptionnels**

*Ce poste en fait se réfère principalement au plan d'informatisation vers tous les clubs de la Ligue dans le but de simplifier la communication et la gestion et traduit les flux financiers de cette opération :*

- ◆ Achat de matériel informatique, formations, assurance et location de messagerie pour un montant de 961 329,05 €*
- ◆ Déploiement de ce matériel avec participation de la FFF, de la Ligue, des clubs, du Conseil Régional, de la D.R.J.S, des trois Conseils Généraux de nos centres de gestion et du Crédit Agricole que nous remercions de leur aide ponctuelle sans laquelle nous n'aurions pu conduire aussi rapidement cette opération pour mener à bien un tel défi.*

### **Caisse d'Entraide**

*Ce fonds de réserve intégré aux comptes de la Ligue consent à ses clubs des prêts sans intérêts sur 6 ans remboursables par annuités constantes dans la*

*perspective de travaux d'aménagement ou d'amélioration de leurs installations voire de création de terrains ou foyer d'accueil ; il apporte également une aide financière aux dirigeants ou joueurs licenciés en difficultés suite à un accident imputable à la pratique du football. La contribution qui vous est demandée chaque saison dans le cadre de la journée solidarité permet ainsi de lui donner les moyens de son action.*

*Au titre de cette saison 8 prêts d'un montant total de 126 200 € ont été accordés et 4 secours alloués pour 8 755 € dont 2 suite à décès.*

### **Conclusions**

*Si comme je l'ai signalé au début de cette présentation, on peut se réjouir d'un résultat positif, il est toutefois le fait de recettes extérieures aléatoires et d'aides fédérales liées au bon comportement de notre sélection nationale. Une gestion rigoureuse et le développement de nos partenariats nous permettront de maintenir nos objectifs pour, avec vous, affirmer les valeurs éducatives et sociales que véhicule notre discipline sportive.*

*Avant de terminer mon intervention permettez-moi de remercier le service comptable de la Ligue sensible à votre écoute et dont le concours m'a été précieux pour vous présenter ce rapport.*

*Restant à votre disposition si vous souhaitez avoir des précisions, je vous remercie de votre aimable attention ».*

Applaudissements

Michel TRONSON remercie Alain DAYOT et passe la parole à Patrick MESSUS – Commissaire aux Comptes de la L.A.F.

## **Rapports du Commissaire aux Comptes**

---

Le Commissaire aux Comptes de la Ligue présente d'abord le rapport général.

### **➤ Rapport Général**

*« En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2007, sur :*

- le contrôle des comptes annuels de l'association Ligue Atlantique de Football, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- la justification de mes appréciations*
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*

*Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau du Conseil de la Ligue. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.*

### **I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

*J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les*

*principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.*

*Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

*En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :*

- 1. Le premier paragraphe de l'annexe aux comptes annuels se rapportant aux évènements significatifs expose le traitement des impacts financiers liés au développement du Plan d'Informatisation des Clubs (P.I.C.).*
- 2. Comme indiqué dans la note 30 de l'annexe, votre association constitue des provisions pour couvrir les risques inhérents à l'activité. Dans le cadre de mon appréciation des estimations significatives peuvent être retenues pour l'arrêté des comptes, j'ai revu le processus mis en place par la direction pour identifier et évacuer ces risques, et leur couverture par des provisions à l'actif et/ou au passif du bilan.*

*Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.*

## **III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

*J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.*

*Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données le rapport du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels ».*

Comme la loi le lui oblige Patrick MESSUS présente son rapport spécial sur les conventions réglementées.

### **➤ Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions Réglementées**

*« En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisés. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.*

*Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de Commerce ».*

Applaudissements.

Le Président remercie Patrick MESSUS pour son exposé et passe au point suivant de l'ordre du jour.

## **Approbation des comptes**

---



Les rapports financiers sont adoptés à l'unanimité.

## **Dissolution de la SCI du Centre Régional Technique** \_\_\_\_\_

Le président rappelle qu'à la création du Centre Régional Technique il avait été créé une Société Civile Immobilière dont la mission est arrivée à son terme et ajoute que la Ligue souhaite qu'il soit procédé à sa dissolution au 31 décembre 2007.

Alain DAYOT intervient en tant que gérant de cette société pour expliquer que pour des raisons fiscales les experts comptables de l'époque avaient conseillé la Ligue de faire construire le Centre Régional Technique par l'intermédiaire de cette SCI.

Il ajoute que, du fait que les emprunts aient tous été remboursés, cette SCI n'a plus lieu d'exister.

L'assemblée donne, à l'unanimité, son accord pour toutes les opérations liées à la dissolution de cette Société Civile Immobilière.

## **Proposition de renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes** \_\_\_\_

Le président demande à l'Assemblée son accord pour renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Patrick MESSUS et de son associé pour une durée de six ans.

L'assemblée renouvelle ce mandat à l'unanimité.

La parole est, alors, donnée à Claude BARRETEAU pour qu'il présente le budget prévisionnel.

## **Présentation du budget prévisionnel par le Trésorier Général Adjoint** \_\_\_\_\_

*«Le budget prévisionnel que vous aviez adopté à l'Assemblée Générale 2006 à ORVAULT a été respecté au niveau des charges avec une augmentation au niveau des produits.*

*En effet, le poste licences que nous avons évalué à 1 785 000 € présentait au 30 juin 2007 un montant de 1 837 937 € soit environ 53 000 € de plus que prévu que l'on peut attribuer à l' « effet Coupe du Monde ».*

*Le résultat de notre activité Ligue étant excédentaire de 51 000 €, il aurait pu être déficitaire sans cette arrivée de jeunes licenciés dans nos écoles de football. C'est une raison supplémentaire pour être très vigilant dans l'établissement de notre budget prévisionnel.*

*Pour la saison 2007/2008 il s'élève à 4 115 903 € en diminution de 800 000 € par rapport à celui de la saison passée où nous avons pris en compte tant en « charges » qu'en « produits » le Plan d'Informatisation des Clubs.*

*En ce qui concerne les charges :*

- *Le poste « achats » est en diminution de 10 000 € compte-tenu du stock existant.*
- *La rubrique « achats études-prestations de services » n'est plus affecté au P.I.C.*
- *Les autres rubriques ont été évaluées en fonction du réalisé au 30 juin 2007 et ne nécessitent pas de commentaires particuliers.*

*En ce qui concerne les Produits :*

- *Le poste « licences » est en légère augmentation par rapport au « réalisé ».*
- *Nous avons prévu des amendes en diminution et qui ne représentent pas plus de 2% du budget.*

- La rubrique « subventions d'exploitation » ne recevra pas cette année les 800 000 € du P.I.C.
- Les autres rubriques sont pratiquement toutes en diminution et ont été ajustées par rapport au compte de résultat arrêté au 30 juin 2007.

Ce budget prévisionnel de 4 115 903 € a été réalisé avec beaucoup de sagesse en ce qui concerne les produits et après un contrôle continu des dépenses pour les charges.

Je suis à votre disposition pour des renseignements complémentaires si vous le désirez et vous remercie de votre aimable attention ».

Applaudissements.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

## **Modifications des Règlements Généraux de la L.A.F.** \_\_\_\_\_

Le Président donne la parole à Félix TRONSON – référent règlements pour qu'il expose ces modifications.

Félix TRONSON commence par rappeler les modifications des textes fédéraux applicables à la Ligue et plus particulièrement celles, essentiellement pour les licences et les qualifications, liées à la date limite du 31 décembre qui est désormais fixée au 31 janvier.

Il présente, alors, les autres propositions de modifications des Règlements Généraux de la L.A.F.

### **Article 73 bis – Entente d'équipes seniors**

Il s'agit, explique t-il, de permettre à une équipe seniors unique en manque d'effectifs de se refaire une santé en mettant en place une entente avec un club voisin.

Cette modification est adoptée à l'unanimité avec la suppression du « entre » par rapport au texte qui a été publié dans Atlantique Foot.

### **Article 93 – Mutations – Dérogations**

Félix TRONSON précise que ce qui change dans ce texte qui a été voté en Assemblée Fédérale est qu'il n'y a plus de limites calendaires pour les mutations pour des joueurs qui seront autorisés à pratiquer dans les compétitions de Districts (sauf la division la plus élevée).

Il ajoute que cette dérogation doit recevoir l'aval de l'Assemblée Générale pour être applicable en Ligue.

Seul le club de Nantes Mellinet votant contre, ce texte est adopté à la majorité absolue.

Félix TRONSON passe, alors rapidement sur toutes les autres propositions de modifications qui relèvent plus de la clarification que de véritables changements. Il s'agit des articles 58 – Licence Dirigeant, 66 – Engagements obligatoires d'équipes de jeunes et 152 – Appels des décisions des commissions de discipline.

Le Président remercie Félix TRONSON et passe au point suivant de l'ordre du jour.

## **Election des représentants à l'Assemblée Fédérale** \_\_\_\_\_

Dans la mesure où il y a autant de candidats que de postes à pourvoir, le Président propose de ne pas recourir à l'élection à bulletins secrets.

Les représentants des clubs décident de faire ce vote à mains levées.

Sont élus :

	<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Président de Ligue</i>	Michel TRONSON	Gilles GRIMAUD, secrétaire général
<i>Présidents de district</i>	Jean-Luc MARSOLLIER Jean-Yves GAUTIER Alain DURAND	Alain MARTIN, vice-président Délégué Guy RIBRAULT, vice-président Délégué Michel COIRIER, vice-président Délégué
<i>Championnats régionaux</i>	Claude BARRETEAU Alain DAYOT Hubert SOURICE	Alban BLANCHARD Georges LE GLEDIC
<i>Championnats nationaux</i>	Michel DAVID	Michel AURAY
<i>Championnats football diversifié</i>	Jean-Yves NOUVEL	André LELIEVRE

Michel TRONSON propose alors une pause de 20' avant de poursuivre les débats.

## **Présentation des actions et projets de la Ligue**

Michel TRONSON se propose de présenter avec ses collègues du Conseil et quelques représentants extérieurs les projets et perspectives de la Ligue. Il veut faire un zoom sur les actions envisagées. Dire quelles sont les priorités des élus jusqu'à la fin de la mandature. « *Dans six mois, le 28 juin 2008 on vous remettra les clefs de la Ligue au cours de l'Assemblée Elective où vous pourrez choisir l'équipe qui la dirigera pour les 4 prochaines années* ».

### ➤ **Plan d'Informatisation des Clubs**

Le Président Ligue souligne que ce qui apparaissait comme une montagne il y 3 ans est désormais fait. Tous les clubs qui le souhaitaient sont désormais équipés. La première étape qui était celle du déploiement est donc terminée. Michel TRONSON en profite pour rendre un hommage appuyé à tous ceux qui ont accompagné la Ligue dans cette aventure : la L.F.A., le Conseil Régional des Pays de la Loire, les 3 Conseils Généraux de Loire Atlantique, Maine et Loire et Vendée, le Crédit Agricole d'Atlantique Vendée et Anjou Maine. « *Maintenant commence une seconde étape, la plus passionnante à n'en pas douter. Celle de l'appropriation des outils pour une évolution de nos pratiques et croyez-le bien une simplification, une optimisation de ce que j'appelle le réseau solidaire. C'est-à-dire de la capacité qu'on aura demain à partager et développer nos compétences.* »

A la demande du Président, Jean-Yves GAUTIER, pilote de ce pôle, intervient alors, pour présenter la mise en activité de Footclubs et l'installation d'une messagerie officielle pour tous les clubs de la Ligue.

A l'aide du diaporama Jean-Yves GAUTIER souligne qu'il y a un taux de sensibilisation accru à ce qui est proposé depuis quelques mois et que les chiffres dépassent aujourd'hui 60 %. Il ajoute « *L'objectif avoué est que ce soit presque totalement terminé au 1<sup>er</sup> janvier* ». Il rappelle que cette messagerie officielle sera désormais utilisée pour transmettre des informations importantes et que « *de ce fait, les clubs qui ne seront pas connectés auront un temps de retard sur le train et on sait que, sans mauvais jeu de mots, quand on ne prend pas le bon train et à tout le moins pas à la bonne heure on a quelques difficultés à arriver à destination* ».

Michel TRONSON ajoute que Footclubs est une immense aventure collective. Il met, par ailleurs, en lumière l'initiative de la Ligue de créer une messagerie officielle liée au numéro d'affiliation du club.

Jean-Yves GAUTIER poursuit en présentant l'organisation régionale et le réseau solidaire d'accompagnement. Il se compose des chargés de missions départementaux qui ont pour rôle de suivre le plan de formation et d'animer l'équipe des référents de secteurs. Ils sont sous la responsabilité directe de Fabian VILLERS qui les informe de toutes les modifications qui apparaissent sur Footclubs. Il ajoute que ce qui intéresse le plus les clubs sont les référents de proximité, appelés aussi référents informatiques de secteur qui sont à leur entière disposition. Il les invite à se servir de ces gens-là.

Le deuxième focus concerne le club des partenaires que Michel TRONSON demande à Alain MARTIN, pilote du pôle partenariat, de présenter.

### ➤ **Développement du partenariat**

Alain MARTIN souligne en premier lieu, qu'impulsée par les orientations du Conseil de Ligue, la mise en place du pôle partenariat a permis de rationaliser les achats de valoriser les actions de la Ligue. « *Au bout d'un an, notre fierté est la création d'un club des partenaires au nombre de 14. Nous les remercions de leur soutien, de leur fidélité et de leur présence aujourd'hui* ». Il ajoute que la réalisation du chevalet du club des partenaires a attiré l'attention de futurs partenaires qui devraient rejoindre assez rapidement la Ligue. Alain MARTIN précise que, concrètement, les partenaires de la Ligue permettent la prise en charge quasi-totale de ses publications. La dernière en date étant le passeport de l'école de football.

Il poursuit en déclarant que « *Le partenariat c'est aussi et avant tout la dotation et la valorisation de nos différentes finales. Ceux qui y ont assisté cette année ont pu voir que les dotations étaient beaucoup plus importantes que les précédentes saisons* ».

Alain MARTIN ajoute que les membres du pôle partenariat poursuivent leur mission avec la mise en place d'un groupe d'achats pour la Ligue et ses Districts et la valorisation de la Coupe de l'Atlantique Seniors.

Avant de donner la parole à Frédéric BODINEAU, Conseiller Technique Régional chargé du football d'animation, le Président affirme : « *Nous savons que les grands défis, les grandes évolutions dont notre football a besoin passent par le football d'animation. C'est là où on fera évoluer nos pratiques, c'est là où ce qu'on envie dans d'autres pratiques pourront tranquillement, posément se construire et particulièrement l'enjeu de la citoyenneté. C'est un gros investissement de l'Equipe Technique Régionale dirigée par Jean-Paul ALLARD avec la labellisation des écoles de football et beaucoup d'autres actions. Nous envisageons, aussi, de faire évoluer nos finales régionales avec des critères qui ne seraient pas simplement la victoire mais aussi le comportement. Il y a dans ce domaine là beaucoup d'idées, beaucoup*

de suggestions de l'Équipe Technique Régionale. On avait besoin d'un outil. Cet outil c'est le Passeport de l'école de football ». Il invite, donc, Frédéric BODINEAU à le présenter.

### ➤ **Football d'Animation**

Frédéric BODINEAU commence par rappeler que le Football d'Animation concerne les débutants, poussins et les benjamins. Sur notre Ligue un peu plus de 500 clubs possèdent ces 3 catégories, ce qui correspond à plus de 35 000 enfants (garçons et filles). Il présente, alors, le passeport de l'école de football qui a déjà été distribué dans les clubs et invite ceux qui ne l'auraient pas encore à se le procurer auprès des districts.

*« Aujourd'hui on sait très bien que le temps de l'école de football c'est le temps de l'apprentissage. Dans la majorité des clubs on a compris qu'il s'agissait d'apprendre à jouer au football, mais pas seulement. Il s'agit ici pour nous d'avoir un outil qui permette pour les enfants au-delà de leurs parents, au delà de l'école de poursuivre l'éducation qu'on entend leur apporter. On n'apprend pas que de la technique mais aussi des règles de vie et des règles de jeu. Si on oublie un de ces trois aspects on peut considérer qu'on a échoué lorsque les enfants entrent dans le football à 11 et qu'on aborde des domaines un peu plus compétitifs. On essayé d'imaginer dans le passeport une progression qui part de débutant 1<sup>ère</sup> année jusqu'à benjamins 2<sup>ème</sup> année. Il nous a paru important de baliser sur les trois axes que je viens de développer. L'idée est de mettre en place une progression adaptée pour que chaque enfant puisse évoluer à sa vitesse, selon ses aptitudes, selon l'environnement dans lequel il évolue. Aussi dans le passeport les enfants vont trouver des informations diététiques (comment on mange, qu'est-ce qu'on boit, quand on dort et combien de temps). On y a mis comment on fait son sac de football. On y a intégré quelques petits jeux et des quizz. On a laissé des espaces pour mettre des photos. Le passeport porte, en ce sens, bien son nom car il s'agit de lancer nos jeunes dans le football à 11 de demain. Il faut comprendre que chaque année doit s'additionner avec ce qui a été fait avant pour mieux préparer ce qui va arriver après. Ce passeport a pour ambition de jalonner sur ces six années les étapes de l'apprentissage technique. Mais comme je l'ai déjà dit on doit, aussi apprendre les règles de vie collective. Quand un enfant entre dans un club il y a une histoire, il y a des gens qui l'ont précédé, il y a des gens qui passent du temps. Il faut que, dès les débutants, chaque enfant intègre que lorsqu'on arrive au club, on dit bonjour, merci et au revoir. Ces notions sont répertoriées sur un tableau dans le passeport. Enfin, on doit l'initier aux règles du jeu. Je ne comprends pas qu'un enfant puisse jouer au foot sans savoir quelles sont les règles qui régissent l'activité. Il est important qu'un enfant qui entre dans le football à 11 connaisse toutes les lois du jeu. En conclusion, il y a 24 000 passeports qui ont été distribués sur toute la Ligue et cet effort n'aura de sens que si chacun, chacune les fait vivre. Il n'aura d'efficacité que par l'utilisation que vous en ferez ».*

Vifs applaudissements.

Michel TRONSON remercie Frédéric BODINEAU et passe au 4<sup>ème</sup> zoom qu'est la communication « C'était un de nos objectifs prioritaires quand cette équipe a pris la direction de la Ligue. La communication c'est beaucoup plus que des outils, c'est surtout une culture ». Il passe la parole à Jean-Luc MARSOLLIER pour qu'il expose les objectifs de la Ligue en ce domaine.

## ➤ **La communication**

Jean-Luc MARSOLLIER lance en préambule « *La communication vaste mot, vaste chantier. Il y aurait tout à inventer, nous avons tout à inventer* ».

Il rappelle aux clubs qu'ils ont à leur disposition la petite fenêtre de communication qui s'appelle le Footclubs et souligne que le véhicule qu'il faut aujourd'hui privilégier est la messagerie officielle.

Il poursuit en affirmant que cette évolution va permettre d'avoir une écoute optimisée avec les clubs et de les consulter en temps réel à tout moment sur des décisions importantes qu'il y aura à prendre tant au niveau de la Ligue qu'à celui des districts.

Concernant le journal Atlantique Foot, Jean-Luc MARSOLLIER indique que les clubs seront consultés sur son devenir. Le support actuel doit évoluer peut-être vers une formule magazine. La volonté de la Ligue est de savoir ce qui intéresserait les clubs. « *La formule magazine permettrait d'avoir plus d'échos, plus d'éléments de la vie de vos clubs, plus de dossiers de fond sur des sujets qui vous concernent* ».

A propos du site Internet il affirme la nécessité de le faire évoluer « *Le site n'a d'intérêt que s'il est actualisé au jour le jour* ».

Il résume ainsi son intervention « *Footclubs c'est la fenêtre que l'on se doit d'ouvrir. La messagerie officielle, c'est le véhicule de la communication. Les deux clefs pour démarrer c'est l'interactivité et la réactivité et les deux clefs de la réussite pour une nouvelle communication c'est d'avoir une écoute optimisée et de vous consulter en temps réel* ».

Le président remercie Jean- Luc MARSOLLIER et passe au dernier focus que constitue me MP3.

## ➤ **MP3**

Michel TRONSON informe la salle que depuis le début de la mandature un groupe de réflexion a été initié à la Ligue avec pour mission : auditer, proposer, analyser les évolutions nécessaires pour construire la Ligue performante de demain. Avec des objectifs extrêmement précis. « *Le processus qui nous a servi de réflexion première est : c'est quoi la Ligue ? La Ligue, c'est des clubs qui désignent des élus pour une organisation qui se retrouve à la Ligue et dans les districts au service des clubs. Comme je l'affirme souvent : Tout part du club, tout doit revenir au club* ».

Il indique que le groupe a défini quatre objectifs :

- 1 - Définir des compétences Ligue-Districts,
- 2 - Redynamiser et clarifier le système de représentation,
- 3 - Constituer une équipe compétente, cohérente et engagée,
- 4 - Identifier les missions nouvelles et initier les réponses adéquates.

Le Président demande à Alain DURAND de présenter le 2<sup>ème</sup> point. Ce dernier déclare que le groupe de travail a réfléchi sur la façon de redynamiser et clarifier le système de représentation. Face au constat que les assemblées de Ligue intéressent essentiellement les clubs de Ligue, il a semblé intéressant d'avoir une approche différente que celle d'aujourd'hui pour se projeter dans l'avenir. Il ajoute que cette réforme s'inscrit dans les objectifs de construire la Ligue de demain. « *Il convient d'avoir une Ligue au service des clubs, les clubs ce sont les clients de la Ligue et des Districts. Que ce soit à la Ligue ou aux Districts nous sommes là pour les servir* ».

Il ajoute que le 2<sup>ème</sup> point sur lequel le groupe MP3 a réfléchi était de savoir ce qu'on voulait faire de la Ligue. « *Ce que nous voulons c'est avoir une ligue dynamique, innovante et conquérante* ».

Au rang des innovations il range le profil que devront avoir les élus de demain. A ce titre le groupe de travail a cherché une nouvelle approche qui sera proposée pour les Assemblées Générales de Districts et de Ligue en 2008. Le but est de s'appuyer sur une participation beaucoup plus active. Il s'agirait de mettre en valeur les assemblées consultatives avec une participation accrue où la notion de grands électeurs pourrait être introduite. Il précise « *Dans chaque secteur les clubs de districts pourraient désigner des électeurs représentant les clubs de districts à la Ligue. C'est un peu innovant, un peu décoiffant mais tout cela est fait dans un souci d'efficacité, dans le but d'améliorer l'intérêt de nos assemblées générales* ». Il conclut en affirmant que cette approche qui reste à peaufiner sera donc présentée en juin 2008.

Michel TRONSON intervient pour déclarer « *Ce que nous souhaitons c'est que lorsqu'une suggestion arrive ici elle ait franchi tous les espaces de réflexion, que la majorité des parties concernées aient pu s'exprimer* ».

Le Président passe alors rapidement sur plusieurs sujets de réflexion.

- Le football des filles qui progresse « *Je dirais la féminisation du football progresse car il y a de plus en plus de femmes dans le football* ».  
Il incite, également, les clubs à créer des Centres d'Animation du Football Féminin en s'adressant à Lydie CHARRIER – C.AT.R.F. de la Ligue.
- Le Pôle Espoirs : Michel TRONSON informe la salle que la F.F.F. vient de confier un Pôle Espoirs à la Ligue. Il s'agit d'une étape dans les filières d'accès au haut niveau. En ce domaine le football a rejoint les autres disciplines. Ce sont des lieux où les meilleurs 14 – 15 ans se retrouvent pour suivre une formation à la fois scolaire et sportive extrêmement pointue. La section ouvrira le 1<sup>er</sup> septembre 2008 avec 16 joueurs dans cette première promotion.
- Le statut de l'arbitrage remodelé lors de la dernière Assemblée Générale de la Ligue du Football Amateur et qui laisse quelques espaces de compétences aux ligues régionales.
- Le statut des éducateurs : Le président indique qu'en ce domaine la Ligue a pris un certain retard et qu'il n'est plus possible de le proroger. Il devient urgent de tendre vers une mise en conformité et en sécurité des bancs de touche. Il précise que l'Equipe Technique Régionale a fait une étude à propos de laquelle les clubs seront consultés. Cela devrait aboutir à proposer un certain nombre de critères d'encadrement des compétitions régionales.

Michel TRONSON indique que ces sujets seront débattus lors de l'assemblée électorale du 28 juin 2008. Il passe à la suite de l'ordre du jour qui en appelle aux vœux des clubs.

## **Vœux des clubs**

---

En préambule Michel TRONSON souligne que la Ligue a innové en émettant un avis sur ces vœux. Cet avis a pour but d'éclairer les débats. Il demande aux représentants des clubs de présenter leurs vœux qui ont été publiés sur le site de la L.A.F. et dans Atlantique Foot.

### ➤ **Vœu de NANTES SAINT FELIX**

La demande consiste à vouloir mettre « hors-jeu » les autres équipes du club quand l'une d'entre elles a été mise hors compétition pour des raisons disciplinaires.

Michel TRONSON affirme qu'une telle mesure n'est pas possible. D'une part parce qu'il n'apparaît pas pertinent de légiférer sur une situation exceptionnelle et d'autre

part parce qu'en termes de droit il n'est pas envisageable de sanctionner quiconque n'est pas impliqué dans des faits délictueux.

Monsieur Jean-Yves LE DERFF, président de NANTES SAINT YVES, intervient en estimant que certains points des règlements de la L.A.F. ne sont pas conformes avec la loi.

Il précise que son vœu consiste, en fait, dans une demande de ne pas accorder d'accession à une équipe du club quand une autre équipe de ce même club a été mise hors compétition au cours de la saison. Il estime que cette mesure pourrait réduire les incivilités car chaque club pourrait faire la police en son sein.

Ce vœu est rejeté à la majorité absolue par un vote à mains levées.

#### ➤ **Vœu de SOUDAN US**

Il s'agit d'une demande concernant le statut de l'arbitrage.

Michel TRONSON signale que ce type de modification n'est pas de la compétence de la L.A.F. et qu'elle relève d'une décision fédérale.

#### ➤ **Vœu de MONTREUIL JUIGNE BF**

Ce vœu consiste à limiter le droit d'accès gratuit sur les stades aux seuls dirigeants des deux clubs en présence. Michel TRONSON rappelle que le règlement actuellement en vigueur a été voté récemment par une assemblée générale de Ligue dans un but de reconnaissance du bénévolat.

Ce vœu est rejeté à la majorité absolue par un vote à mains levées.

#### ➤ **Vœu de CHANTONNAY PATRIOTE**

Il s'agit d'une demande d'aménagement des délais de prise en compte des arrêtés municipaux en matière d'intempéries en portant ce délai à 12h00 le jour précédant la rencontre.

Michel TRONSON indique que le Bureau de la Ligue a étudié cette demande et a constaté qu'en l'état actuel du fonctionnement des services, il était impossible d'y accéder.

Il ajoute que les choses devraient toutefois évoluer en la matière et se propose de repousser le délai qui est actuellement fixé à 14h00 le vendredi, à 16h00 le même jour.

Monsieur Jean-Pierre LE NIR, président de CHANTONNAY PATRIOTE, indique qu'il a fait cette demande en souhaitant que le personnel de la Ligue puisse travailler le samedi matin et dégager le lundi matin mais reconnaît la difficulté à mettre en place une telle organisation.

L'aménagement horaire proposé par la Ligue est adopté à la majorité absolue par un vote à mains levées.

#### ➤ **Vœu de SEGRE ES**

L'ES SEGRE propose, par ce vœu, de supprimer l'exclusion temporaire.

Michel TRONSON apporte quelques précisions en soulignant qu'un observatoire a été mis en place à ce sujet. Il ajoute que la Division Honneur sera exclue du champ d'application de l'exclusion temporaire au nom d'un principe voté par la F.F.F. que toutes les Divisions Honneur doivent être traitées de la même façon. Il précise qu'une réflexion est en cours pour que le principe de cette exclusion temporaire soit harmonisé sur l'ensemble du territoire national. Il propose donc que la Ligue transmette les conclusions de l'observatoire à l'adresse Internet des clubs, qu'on attende le projet de la Ligue du Football Amateur et que la réflexion soit construite en fonction de ces éléments et discutée lors de l'Assemblée Elective de juin 2008.



Monsieur Jean-Paul CHERRUAULT, président de SEGRE ES, intervient pour affirmer que ce règlement qui est appliqué depuis 2 saisons et demie doit être, selon lui, aménagé.

La proposition de la Ligue est adoptée à la majorité absolue par un vote à mains levées.

## Questions diverses

---

### ➤ **Demande de l'ES DRESNY PLESSE**

Concernant l'accès gratuit des dirigeants pour les finales.

Cette mesure est déjà adoptée pour les finales régionales et départementales.

### ➤ **Journée des championnats du 11 mai 2008**

Michel TRONSON indique que des clubs ont regretté que cette journée, la dernière pour les groupes de 12 et la 24<sup>ème</sup> pour la Division Honneur, coïncidait avec le week-end de la Pentecôte. Il a donc été décidé de l'avancer au 04 mai 2008.

Les clubs donnent leur accord à cette proposition du Conseil de Ligue.

## Intervention de Monsieur Jean-Claude HAZEUX – Secrétaire Général de la Ligue de Football Amateur

---

Monsieur Jean-Claude HAZEUX, après avoir salué le calme et la sérénité de l'assemblée de Ligue se propose de délivrer quelques messages du Président de la Ligue du Football Amateur.

La première préoccupation de la saison se résume en un slogan « *Touche pas à l'arbitre* ». Il donne l'exemple du rugby. « *Essayons d'accompagner ensemble ce slogan. D'abord dans les écoles de football, puis dans le football des jeunes à 11 mais aussi dans toutes les compétitions. A nous football amateur de démontrer que nous pouvons faire nôtre ce slogan* »

L'autre sujet qu'aborde Jean-Claude HAZEUX est le Fonds d'Aide à l'Investissement. Ne sachant pas comment seront négociés les futurs droits de télévision il incite les clubs à profiter de cette opération car il n'est pas certain qu'elle sera reconduite lors des prochaines saisons.

A propos de l'informatisation des clubs, il souligne que c'est une évolution extraordinaire qu'offre le football à ses associations, non pas pour communiquer mais pour échanger des informations entre les clubs, les districts, les ligues et la fédération. « *C'est une évolution extraordinaire de pouvoir bientôt commander ses licences ou d'en assurer complètement la gestion grâce à un outil informatique mis gratuitement à disposition* ».

Il ajoute qu'à travers cet outil la délivrance de la licence et la qualification du joueur sous 48h00 n'est plus une utopie. Cette disposition devrait être adoptée lors de la prochaine assemblée fédérale.

Concernant la simplification des règlements Jean-Claude HAZEUX parle des modifications qui sont actées, celles qui ont été retenues par le groupe de travail et qui vont être mises en forme par les services juridiques de la F.F.F..

- 3 types de clubs ont été définis. Le groupe 1 regroupera toutes les compétitions nationales et les divisions supérieures de Ligues. Le 2<sup>ème</sup> groupe sera constitué des divisions régionales et des divisions supérieures de districts. Enfin, le 3<sup>ème</sup> des autres compétiteurs où les districts auront leur domaine de compétence alors que des règles communes régiront les deux autres catégories (exclusion temporaire, nombre de joueurs mutés, etc.)

- Fusion des 2 procédures actuelles que sont l'acte de démission et de signature de la licence. Il va être proposé de fusionner les deux éléments. La période sera unique entre la démission et la mutation en accordant également les possibilités de rétractation pour les joueurs.
- L'entente et les groupements devraient, eux aussi, faire l'objet d'un règlement simplifié et unique qui sera applicable sur tout le territoire.
- Pour les joueurs mutés le groupe de travail souhaite s'orienter sur 2 voies. La première concerne la détermination des périodes de mutation. Une période normale et une autre. Le vœu est de supprimer les 25 cas d'exception à la règle et de dire que les clubs peuvent avoir six mutés dont deux hors période normale tous cas confondus.

Jean-Claude HAZEUX conclut en affirmant « *Nous avons la même licence que la vôtre et nous en sommes très fiers : celle du bénévolat* ».

Applaudissements.

Michel TRONSON remercie Jean-Claude HAZEUX et invite tous les récipiendaires de récompenses à rejoindre la tribune.

Alain DURAND rappelle aux clubs qu'ils sont attendus à la salle du Sporting où sera servi le vin d'honneur et où seront remis les cadeaux du 40<sup>ème</sup> anniversaire. Il demande d'applaudir Marie-Sophie TERNOIS, Directrice de la Ligue, et l'équipe administrative pour la parfaite organisation de cette assemblée.

Applaudissements.

## **Lecture du palmarès et remise des récompenses**

---

Les clubs suivants sont récompensés :

### **Championnats Régionaux**

Division Honneur : SAUMUR OFC - Coupe et fanion

Division Régionale Supérieure

Groupe « A » : LUCON VF (2) - Fanion

Groupe « B » : LA ROCHE SUR YON ESOFV - Fanion

Division Régionale Honneur

Groupe « A » : LA ROCHE SUR YON FC ROBRETIERES - Fanion

Groupe « B » : TILLIERES ARC - Fanion

Groupe « C » : BLAIN ES - Fanion

Promotion Honneur

Groupe « A » : SAINT BREVIN AC - Fanion

Groupe « B » : SAINT MALO DE GUERSAC LA - Fanion

Groupe « C » : FLOCELIERE FLO/CHAMONT - Fanion

Groupe « D » : CHANTONNAY P. - Fanion

Groupe « E » : CARQUEFOU USJA (3) - Fanion

Groupe « F » : TIERCE CHEFFES AC - Fanion  
Division Supérieure Football Entreprise :  
ANGERS USAC - Fanion  
Division Régionale Supérieure Féminine :  
ANGERS CBOS - Fanion  
Promotion Honneur Féminine :  
LIRE DRAIN OL. - Fanion  
Division Honneur des 18 ans :  
LA ROCHE SUR YON VF - Fanion  
Division Régionale Supérieure des 18 ans  
    Groupe « A » : CARQUEFOU USJA (2) -Fanion  
    Groupe « B » : BOUAYE FC - Fanion  
Promotion Honneur des 18 ans  
    Groupe « A » : GJ PAYS CHATAIGNERAIE - Fanion  
    Groupe « B » : SAUMUR OFC - Fanion  
Division Honneur des 15 ans :  
NANTES FCNA (2) - Fanion  
Division Régionale Supérieure des 15 ans  
    Groupe « A » : VERTOOU USSA - Fanion  
    Groupe « B » : CARQUEFOU USJA - Fanion  
Promotion Honneur des 15 ans  
    Groupe « A » : GJ MONTAIGU – ST JP NV - Fanion  
    Groupe « B » : TRELAZE FE - Fanion  
Division Honneur des 13 ans :  
LA ROCHE SUR YON VF - Fanion  
Division Régionale Supérieure des 13 ans  
    Groupe « A » : THOUARE SUR LOIRE US - Fanion  
    Groupe « B » : SAINT SEBASTIEN GS - Fanion  
Promotion Honneur des 13 ans  
    Groupe « A » : CARQUEFOU USJA - Fanion  
    Groupe « B » : CHALLANS FC - Fanion  
Challenge de la Sportivité Seniors  
Division Honneur :  
CHOLET SO - Trophée

Division Régionale Supérieure :

MAREUIL SP. C - Trophée

Division Régionale Honneur :

SAINT ANDRE DES EAUX SA - Trophée

Promotion Honneur :

MARTIGNE BRIAND ES DU LAYON - Trophée

Challenge de la Meilleure Attaque

Division Honneur :

SAUMUR OFC - 55 buts - Trophée

Division Régionale Supérieure :

LUCON VF - 52 buts - Trophée

Division Régionale Honneur :

ANCENIS RC 44 - 61 buts - Trophée

Promotion Honneur :

FLOCELIERE FLO/CHAMONT - 53 buts - Trophée

Les différents récipiendaires posent ensuite pour la traditionnelle photo de famille.

Le Président conclut ce qu'il espère être la dernière assemblée de ce type avant des prochains rendez-vous plus musclés et plus rythmés.

Michel TRONSON  
Président

Gilles GRIMAUD  
Secrétaire Général

Gilles DAVID  
Attaché de Direction